

services d'ordinateurs et de machines de bureaux. Est-il alors discriminatoire de fournir ce genre de service? Est-il discriminatoire de fournir des services pour les milliers d'immigrants qui arrivent chaque année pour s'installer? Est-il discriminatoire, au cours de la période initiale, de leur offrir des cours de formation pour une période de six mois afin de leur permettre d'apprendre une des deux langues officielles du pays, de s'intégrer et de mieux comprendre cette société nouvelle pour eux? Est-ce grâce à cette politique élaborée par le ministère de la Main-d'œuvre?

Est-il discriminatoire d'élaborer des accords avec les Indiens avec toutes les difficultés que font surgir des accords antérieurs pris avec d'autres ministères et qui ne permettent peut-être pas une approche rapide de ce type de formation, surtout à cause de la faiblesse évoquée ce matin par le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent)? Je pense que ce n'est pas discutable.

Quand on en arrive à la politique de la main-d'œuvre de n'importe quel pays, on évoque la philosophie sous-jacente au développement des relations humaines. Cela fournit alors un arrière-plan sur lequel auront lieu le dialogue et le débat qui traiteront des priorités et de la technique. Pour cette raison, évidemment, c'est une des politiques qui prête à critiques quelle que soit la méthode adoptée. Jamais les fonds ne seront suffisants dans l'esprit des hommes politiques quand il s'agit de subventionner le développement des ressources humaines d'un pays.

• (2.50 p.m.)

Je crois savoir que 250 millions ont été dépensés l'an dernier pour la mise en valeur des ressources humaines au Canada. C'est le triple du montant dépensé pendant la dernière année du programme précédent, et il a permis à des milliers de personnes de faire partie d'un plan de recyclage. Le programme a permis aux stagiaires d'augmenter leur rémunération durant un an de \$16 par semaine par rapport à ce qu'ils gagnaient avant le recyclage. D'après les statistiques, près de 85 p. 100 des personnes recyclées ont pu trouver un emploi dès la fin de leurs études. Alors que 55 p. 100 des stagiaires étaient auparavant sans emploi, après les cours de formation 15 p. 100 seulement étaient encore inemployables. Ce programme a donc diminué sensiblement le pourcentage de ceux qui chôment encore. Est-ce l'inefficacité dont a parlé le député d'Oshawa-Whitby? Sont-ce les résultats d'une façon inefficace de former notre main-d'œuvre que des stagiaires qui ont la possibilité de gagner \$16 de plus par semaine et un chômage de 55 p. 100 réduit à 15 p. 100?

[M. Caccia.]

Que signifient les grands mots que le député a employés? Il aurait dû, naturellement, en donner des explications judicieuses. Dans tout régime d'une aussi grande portée, il est inévitable que des faiblesses s'y incorporent. On pourrait citer certains exemples de problèmes qui se posent aux exécutants et de certaines inexactitudes qui se glissent dans l'application des programmes. Mais ce n'est pas un motif suffisant pour condamner tout le programme. La critique devient utile, bien sûr, lorsqu'elle aide le personnel administratif à découvrir et à rectifier les imperfections. Je présume que dans sa critique, où il a parlé de politiques inefficaces de la main-d'œuvre, le député d'Oshawa-Whitby a aussi intégré un manque d'imagination. Si tel est le cas, il faudrait corroborer ces affirmations par des faits. Nous avons connu des faits diamétralement opposés. Nous avons vu des cas où les politiques de la main-d'œuvre ont été adoptées avec un degré remarquable de souplesse et d'imagination. Je pourrais citer les exemples suivants:

Le nombre d'ouvriers syndiqués en chômage augmente habituellement en hiver. Il y a un an, les représentants d'un syndicat ouvrier ont communiqué avec les gens de la main-d'œuvre et ils leur ont demandé ce qui pourrait se faire pendant la saison morte d'hiver pour recycler leurs membres. On a conçu un programme selon lequel, pendant 12 ou 16 semaines, je ne me souviens pas exactement, ces hommes ont parfait leur formation dans leur propre métier, et de non spécialisés, ils se sont élevés au niveau de semi-spécialisés ou à un niveau supérieur. Le programme a été une réussite et on l'a repris cet hiver. Je serais d'accord avec le député d'Oshawa-Whitby s'il voulait dire—mais ce n'est pas ce qu'il voulait dire, je pense—que nos politiques relatives à la main-d'œuvre devraient s'orienter davantage sur la formation de ceux qui sont déjà en emploi afin de les amener au maximum de leur potentiel. On créerait ainsi des places aux niveaux inférieurs de non-spécialisation ou semi-spécialisation où les chômage est considérable et l'on ferait avancer les ouvriers le plus possible quand ils en ont les capacités. Si c'est ce que le député recommande, je suis personnellement d'accord avec lui. Ce serait un objectif tout à fait louable de la politique canadienne ou de celle de tout autre pays.

Il faut se demander si les ressources du ministère de la Main-d'œuvre devraient être consacrées à cela ou simplement au recyclage des chômeurs ou aux deux programmes. Je présume qu'il s'agirait en l'occurrence d'une décision difficile à prendre par un ministère ou un ministre. Cependant, ce n'est pas ce qu'a proposé le député. Il a condamné l'ensemble du régime et l'a qualifié de discrimi-